



CONSEIL DE QUARTIER MAROC

MERCREDI 05 AVRIL 2023

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Présentation de la démarche en vue d'apaiser les abords de l'école Marcel Cachin
- ❖ Point d'étape sur les remontées des riverains
- ❖ Proposition d'un temps de réflexion sur la mise en place d'animations dans le quartier
- ❖ Retour sur les temps forts du quartier
- ❖ A vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction, M. PICOT, président du bureau du conseil de quartier « Maroc », a présenté ou excusé les membres du bureau
- Puis, M. PICOT rappelle les règles de bienséance à respecter lors d'une réunion publique.
- Avant de présenter l'ordre du jour, M. PICOT a proposé aux habitants présents de remplir les questionnaires GRU (Gestion des Relations aux Usagers) et a ensuite présenté la prochaine édition du concours « Balcons et jardins fleuris ».
- Présentation de l'ordre du jour et lancement du premier sujet.

N.B : un sujet a été rajouté à l'ordre du jour diffusé aux citoyens : un bilan de l'application « Mon Champigny » après les premiers mois d'utilisation.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

- **M. PICOT**
- **Mme SAILLAND**
- **Mme THEOPHILE**
- **Mme SAUSSEREAU**
- **M. PARLOUAR**

Pour les citoyens

- **M. VERDRU**
- **M. VALLEE**
- **M. CHARLES**
- **Mme GROS**
- **Mme CARON**

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

- **Mme GAUDFERNAU**

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- **M. SUDRE**

HABITANTS PRESENTS :

75 PERSONNES



1. Présentation de la démarche en vue d'apaiser les abords de l'école Marcel Cachin.

Monsieur PICOT rappelle dans un premier temps les différentes étapes de ce projet :

- Remontée des habitants lors des conseils de quartier 2022 de cette problématique autour de l'école, sujet en discussion depuis de nombreuses années.
- La D.I.T.E.P (Direction des Infrastructures, Transports et Espaces Publics) a travaillé sur le sujet en prenant en compte l'ensemble des éléments techniques : *Stationnement, sens de circulation et flux de voitures, habitudes de déplacement et état des lieux de la voirie.*
- 2 scénarios pour un nouveau schéma de circulation ont été proposés par la DITEP aux élus et M. Le Maire.
- A la suite de ces différentes étapes, une réunion publique est proposée à la communauté éducative, aux parents d'élèves, aux riverains des rues Alsace Lorraine et des Bourets et aux habitants du quartier : Le jeudi 20 Avril à 18h30 à l'école Marcel Cachin.

Contenu de la réunion publique :

- Présentation et explication des scénarios envisagés, calendrier de l'expérimentation
- Temps de questions-réponses
- Validation du scénario retenu

Les suites :

- **En cas de large consensus des citoyens sur un scénario mise en place de l'expérimentation** à partir du mois de Septembre (une campagne d'information sera réalisée dans le quartier),
- Expérimentation **pendant 2 mois** : à la fin de celle-ci, **une évaluation sera réalisée et des ajustements seront faits si besoin,**
- En fonction du résultat de l'expérimentation, **validation définitive du nouveau schéma de circulation.**

N.B : suite à la réunion du 20 avril, la mise en place de l'expérimentation est pour le moment suspendue, les habitants présents à la réunion préférant l'idée d'une fermeture temporaire de la rue sur les heures d'entrées et sorties de l'école plutôt que les scénarios présentés (qui privilégiait un changement de sens de circulation sur les rue des Bourets et d'Alsace Lorraine).

2. Point d'étape sur les remontées des riverains

Remontées qui font suite aux précédents conseils de quartier : certaines questions ont pu être résolues rapidement, d'autres demandent des délais d'intervention plus longs ou sont en cours de réflexion par les services.



Pour rappel, un atelier cartographique a été organisé au printemps dernier (juin 2022) en présence de membres du bureau et d'habitants du quartier. Suite à cet atelier, une cartographie des points d'attention (sur diverses thématiques) a été établie, puis transmise sous forme d'un tableau aux services techniques.

Le service Vie des Quartiers et Démocratie Participative (en charge de l'organisation administrative des conseils de quartier) est en lien avec les services de la Ville pour transmettre les demandes des habitants issues de conseils de quartier. Elle rencontre régulièrement les services techniques pour faire le point sur ces demandes.

Quelques exemples de sujets en cours :

Plusieurs signalements de stationnement gênant dans le quartier.

- Signalements transmis aux ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) qui interviennent régulièrement dans le quartier

Problème de vitesse sur rue P.M Derrien en face de Jean Vilar

- Les relevés montrent que les vitesses sont respectées mais réflexion de la mise en place d'un panneau avertissant de la présence d'enfants

Angle Diderot / Rue de la Plage, travaux en cours mais état provisoire de la route inconfortable

- Raccord de goudron pour reprise partielle effectuée en avril. Pour information les travaux devraient se terminer à la fin de cet été.

Trottoir en mauvais état avenue René Damous

- Intervention programmée, la DITEP doit se déplacer pour faire un constat de la nature des travaux

Demande de stationnement unilatéral sur la rue Maurice Denis

- Enquête publique à lancer après le travail sur les abords de l'école Marcel Cachin.

3. Proposition d'un temps de réflexion sur la mise en place d'animations dans le quartier

Le thème des animations dans le quartier est aussi un sujet de réflexion souhaité par les habitants lors des précédentes réunions, qui souhaitent enrichir ce qui se fait déjà sur le quartier en matière d'animations, par un temps festif et convivial.

Le bureau du conseil de quartier s'est réuni deux fois en ce début d'année 2023, et lors de la deuxième réunion des premières idées d'animations possibles ont été émises par les membres :

- ✓ **Journée des jardins**
- ✓ **Fête du vélo**
- ✓ **Rallye avec énigmes**
- ✓ **Vide-grenier du quartier**
- ✓ **Troc de plantes**
- ✓ **Boîtes à livres dans le quartier**

Il est proposé aux habitants de poursuivre les réflexions autour de ce thème et d'apporter de nouvelles idées lors d'un atelier qui aura lieu le **mardi 16 Mai à 19h à la salle Séguy** (maison des associations).



Habitant : Il est possible de relier les événements entre eux, les jardins peuvent être les points de chute des énigmes du rallye tout comme les boîtes à livres ou faire un rallye en vélo....

Habitant : Je représente l'association « espace CLAM ». Je voudrais rajouter quelques activités pour compléter celles que vous avez listées. J'ai organisé l'an dernier une balade sur les bords de Marne pour découvrir les plantes sauvages et j'espère renouveler l'expérience cette année. Il serait peut-être intéressant d'organiser une recyclerie, un temps fort où chacun apporte un objet dont il n'a plus l'utilité et pourra lui aussi repartir avec un objet qui l'intéresse, amené par une autre personne.

Habitant : Le projet concernant la journée des jardins est une très bonne idée. La création d'un jardin potager en résidence est un montage complexe. Cela pourrait être un moment de transmission d'expérience et de bons procédés entre habitants, que ce soit sur la création de jardins, de potagers ou même de boîtes à compost. La mairie pourrait faciliter la mise en réseau et soutenir les habitants de résidence dans de tels projets, qui permettent l'échange et la convivialité.

Habitant : Je voudrais soulever la question du PRIJ sur le quartier : toutes ces activités proposées pour le quartier sont intéressantes, mais la problématique la plus importante pour moi est le devenir de nos jeunes. Il n'y a plus de structure d'accueil pour eux et il y a de plus en plus de jeunes qui traînent dans nos rues.

Réponse Bureau : L'année dernière, un travail important a été fait sur cette question à travers les assises de la jeunesse. Des engagements ont été pris et commencent en ce moment avec notamment le C.C.R (Contrat Campinois de Réussite). Il n'est pas prévu pour le moment de création d'un espace jeune sur le quartier.

Habitant : Les idées proposées sont très intéressantes, mais je me questionne sur l'intégration des habitants des résidences sociales (par exemple la résidence Yves Farge). Pour exemple ce soir je ne vois aucune personne de ma résidence, il y a surtout des gens venant des copropriétés ou des propriétaires de maisons individuelles. Comment inclure ce public à nos actions ? Certaines de ces idées avaient déjà été proposées mais il est difficile de faire bouger les gens de chez eux.

Réponse Bureau : La mobilisation doit être faite par les habitants eux-mêmes : les membres du bureau ou vous qui participez et qui portez un intérêt pour votre quartier, vous pouvez être nos relais de mobilisation. Les conseils de quartier et les ateliers de réflexions sont ouverts à tous, tout comme le seront les animations qui seront construites.



Habitant : Pour en revenir à la problématique de la jeunesse sur le quartier, vos propositions ont du sens et sont intéressantes mais ce sont des moments d'animations, qui ne correspondent pas forcément à un quartier qui possède un collège et où il y a beaucoup de jeunes. Quelles animations mettre en place pour les jeunes ?

Réponse Bureau : Nous pensons que certaines des idées exposées peuvent intéresser les jeunes et être l'occasion de faire du lien avec eux : la journée vélo ou le rallye énigmes par exemple. L'idée est de proposer aux jeunes des événements différents, autour de la nature, de l'environnement et de la culture, essayer de les intéresser à d'autres choses.

Habitant : Quelle structuration et collaboration des services municipaux autour de ces événements ? Les initiatives partant des attentes des habitants c'est un projet intéressant mais quel appui de professionnel de l'animation, de la vie de quartier, de la jeunesse ? Pareillement, en ce qui concerne les initiatives sur les jardins, quelle collaboration entre les associations œuvrant sur cette thématique et les services municipaux pour structurer les choses ? Quels moyens structurels et durables la mairie peut-elle mettre en soutien ?

Réponse Bureau : Il faut commencer par le début, emmener les gens intéressés et créer un premier réseau de personnes motivées. Nous sommes ici pour émettre des idées, des propositions, qui ne seront peut-être pas l'avis de tous. Nous procédons par étapes et la municipalité prendra des dispositions pour accompagner et soutenir matériellement et humainement les projets. Il est aussi possible sur certains projets de solliciter les bailleurs. Les bailleurs ont des enveloppes financières dédiées aux projets qui peuvent être structurant pour les habitants des logements sociaux, nous pouvons aussi travailler avec eux.

Habitant : Concernant la fête du vélo, il y a aussi une association, « Mieux se Déplacer en Bicyclette » (M.D.B) qui vient de voir le jour à Champigny et qui commence à travailler sur ces sujets. Elle propose des balades, des sensibilisations, il peut être intéressant de s'appuyer sur eux s'il y a un projet sur le vélo.

En ce qui concerne les boîtes à livres, il faut que cela se fasse de suite, à l'initiative de la mairie, il y en a quelques-unes sur la ville mais il en faudrait plus.

Réponse Bureau : Il y a un travail préalable à faire sur les boîtes à livres tout de même, sur les lieux d'implantation, et comment on fait vivre la boîte ensuite.

Habitant : Les idées autour des jardins et du troc de plantes sont très intéressantes et je souhaite apporter une proposition en plus. A Paris était organisé le don des surplus de graines et bulbes par les services techniques, qui les met à disposition du public pour leur utilisation personnelle mais aussi pour fleurir des espaces publics. Sur Champigny, je pense par exemple aux espaces autour du pont de chemin de fer qui est à la limite du quai Galliéni et du quai Victor Hugo : l'idée serait de fleurir collectivement des espaces un peu délaissés de notre quartier.

Réponse Bureau : Cela peut être l'objet d'un arpentage pour repérer des espaces disponibles par exemple, l'idée est intéressante. Cela peut-être aussi une proposition en plus lors de l'atelier du mois de Mai.



Habitant : L'idée du rallye est très intéressante et peut permettre d'intégrer aussi les enfants du quartier, développée une meilleure connaissance de leur quartier, des noms de rues et l'histoire du quartier. Elle peut intégrer beaucoup d'autres idées proposées ce soir comme le vélo, les visites de jardins ou l'associer à un travail autour de la nature.

Habitant : Est-ce qu'il y a toujours une subvention par quartier ?

Réponse Bureau : Non, il n'y a pas de subvention allouée par quartier, mais la municipalité peut accompagner le conseil de quartier sur l'aspect financier autour d'un projet.

4. Retour sur les temps forts du quartier

Octobre 2022 : 1^{ère} Nuit Blanche sur les bords de Marne (le 01 octobre) et Octobre rose à la base nautique (le 16)

Novembre : Foire au troc et aux cochons sur les bords de Marne (le 12/13) et balade urbaine zéro déchets dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire (le 26)

Décembre : Téléthon au Gymnase Auguste Delaune (2 au 4 décembre) et Résidence de la compagnie de danse « In Senso » au centre Jean Vilar (du 12 au 16)

Janvier 2023 : Nouveau magasin dans l'espace du Rotin « Cyclable »

Février : Journée « Paroles-Paroles » au centre Jean Vilar (Slam, théâtre, improvisation, concert) autour de l'expression orale (le 11 Février)

Mars : 1^{ère} édition des clowneries de Champigny au centre Jean Vilar (24/25 Mars)

Temps forts à venir

03 Juin : Fête des voisins

Du 08 au 23 Juillet : Champigny Plage

09 Juillet : Big jump à la base nautique

13 Juillet : Feu d'artifice au parc du Plateau

29 Juillet : Ciné plein air à la base nautique (et au mois d'août sur d'autres quartiers)

09 Septembre : Forum des sports et des associations

5. Retour sur la mise en service de l'application « MON CHAMPIGNY »

Depuis la mise en place de cette application, il y a eu 1266 demandes (dont 922 ont été traitées, que ce soit positivement ou sans possibilité de traitement par les services). Les deux plus gros sujets des demandes sont : le stationnement et la propreté (67% des signalements).



Cette application mise en place en octobre 2022, est à télécharger sur les plateformes (Apple Store, Google Play Store). L'avantage de l'application par rapport au numéro vert est la systématisation du suivi, chaque demande est numérotée et classée pour que les opérateurs puissent la prendre en charge, aucune demande ne sera laissée sans réponse. De plus, cette application n'est pas utile uniquement pour le signalement, elle permet aussi d'avoir les actualités de la Ville, d'accéder à son espace famille pour régler les factures de cantine ou centre de loisir et d'autres téléservices.

Pour les personnes qui auraient des difficultés à installer ou utiliser l'application, il y a plusieurs solutions :

- Ce QR code vous dirige vers une page du site de la Ville avec des explications sur l'application et les liens vers Apple Store et Google Play store.
- Le C.C.A.S dispose d'un référent numérique qui procède à des formations sur l'outil numérique, l'application et son utilisation.
- L'application est aussi disponible sur le site de la Ville (mais sans la possibilité de géolocaliser):
<https://www.espace-citoyens.net/champigny94/espace-citoyens/>



6. A vous la parole : Vos idées et propositions pour le quartier

M. Verdru, membre du bureau du conseil de quartier rappelle qu'en janvier a eu lieu un évènement commémoratif en hommage à un habitant du quartier décédé suite à un accident de vélo sur le quai Gallieni.

Habitant : Je représente un collectif de riverains qui souhaite agir pour la pacification du quartier, notamment sur la relation vélos et voitures sur le quai Gallieni. Le tract que nous avons distribué en début de réunion a pour objectif notamment de demander de créer une zone à circulation limitée aux riverains. L'exemple le plus parlant est celui de Joinville, juste après le pont du petit parc : il n'y a que des piétons, vélos, seuls les habitants du quai peuvent y circuler en voiture, les voitures ne peuvent pas passer pour transiter par le jeu des sens interdits et culs de sac.

Je propose aussi une idée concernant les animations, à destination des jeunes surtout, à l'exemple de ce qu'il se fait sur les réseaux sociaux où des jeunes se filment ou se photographient devant les noms de rues en étant déguisés pour l'illustrer (exemple : déguisé en soldat devant la rue de Verdun...).

Habitant : Il avait été annoncé il y a trois ans que les zones pavillonnaires seraient préservées, j'ai pu constater dans la rue de Verdun un futur projet immobilier de 70 logements environ, en face des Restos du Cœur. Ce secteur est déjà dense en matière d'immeubles, et va être construit sur une petite surface. Quelle est la nature de ces logements ? Quelles réflexions sur les impacts concernant les écoles, les transports, le stationnement ?



Une deuxième question concernant les travaux de géothermie, quelles sont les possibilités de raccordement des copropriétés ou des individuels ?

Quid du projet de reconstruction de l'école Jacques Decour ? Il y a 3 ans avait été annoncée la reconstruction de 5 écoles sur la ville dont Jacques Decour, quand est-il à l'heure actuelle ?

Réponse Bureau : Ce sont des logements privatifs mais qui ne seront pas très hauts (3 étages seulement) et des parkings sont prévus en fonction du nombre de logements. Le PLU est en pleine modification et va devenir un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en lien avec les autres villes du territoire, avec une attention particulière pour la préservation des zones pavillonnaires.

La géothermie est faite pour alimenter les équipements publics et les logements sociaux. Il est possible de raccorder des copropriétés ou des maisons individuelles mais cela a un coût assez élevé, certaines résidences en copropriétés se sont manifestées. Il faut pour cela contacter l'EPCG (Etablissement Public Campinois de Géothermie).

Concernant les écoles, les chantiers prévus concernent les écoles Henri Bassis et Eugénie Cotton, les budgets sont très importants (environ 30 millions d'euros) ce qui limite la possibilité de faire les 5 écoles sur ce mandat. Il y avait des écoles prioritaires car dans un état de vétusté important. En ce qui concerne l'école Jacques Decour, elle fait partie des projets, des études viennent de commencer.

Habitant : Concernant la modification du PLUI, le projet a été ratifié au niveau de l'intercommunalité « Paris Est Marne et Bois » et une enquête publique doit être lancée au printemps. Envisagez-vous des informations et débats dans le cadre de cette enquête publique, à votre initiative, pour que la population campinoise soit informée de ce nouveau PLUI et de la position de la municipalité dans ce nouveau document émanant d'une échelle de décision différente (à savoir l'intercommunalité) ?

Réponse Bureau : Ci-après le lien pour répondre à l'enquête concernant le PLUI du territoire Paris Est Marne et Bois : <https://www.registredemat.fr/plui-pemb>

Habitant : Est-ce qu'une station Vélib' est prévue prochainement sur le quartier du Maroc ?

Réponse Bureau : Pas pour le moment. Il y en a une au niveau de la Fourchette et sur le boulevard de Stalingrad mais pas de projet sur le quartier. Avec la nouvelle gare qui va arriver sur le quartier du Plant en face de notre quartier, c'est une éventualité. Un plan vélo est en cours de réflexion, il prendra en compte l'arrivée du métro et des gares du Grand Paris Express.

Habitant : La circulation sur le quai Gallieni est toujours compliquée, ce n'est pas à l'ordre du jour du conseil de quartier, j'espère que c'est un sujet qui n'est pas mis de côté.

Réponse Bureau : Il n'est pas prévu de traiter ce sujet aujourd'hui mais le conseil de quartier peut s'en préoccuper et lancer un travail prochainement si c'est une volonté collective. Il faut aussi prendre en compte que pour le moment, la Ville, et particulièrement les abords de notre quartier, sont impactés par les travaux ayant des conséquences importantes sur la circulation. Ce sujet n'est pas simple à traiter, il prendra du temps, le bureau du conseil de quartier en débat souvent et souhaite que ce quartier ne soit plus un lieu de transit de voitures. Un travail peut s'engager et cela se fera en lien avec les services de la Ville et les différents projets .



Habitant : Étant à la fois cycliste et automobiliste, je voudrais citer un exemple concret que j'ai vu pour améliorer la sécurité et la circulation. Sur les quais de Maisons Alfort accessibles aux voitures, les feux tricolores ne se mettent au vert que si la voiture respecte une certaine vitesse « limitée » (20 ou 30 km/heure). Cela fonctionne très bien, cela pacifie énormément les quais car beaucoup de voitures évitent cette route dorénavant.

Réponse Bureau : La complexité de cette partie du quartier est aussi que les axes perpendiculaires aux quais sont petits et étroits. Si on change le sens de circulation, cela aura un impact sur les autres axes. Par exemple si on limite l'accès du quai aux voitures, il y aura sûrement un report important sur les autres grands axes du quartier, et les voitures seront peut-être nombreuses en cœur de quartier.

Habitant : Est-ce que la mairie va proposer un service minimum pour la cantine quand il y a une grève ? Sur Marcel Cachin, cela devient très difficile, nous ne pouvons pas poser des jours de congé à chaque fois. L'idée est de renforcer les équipes sur les écoles en souffrance avec du personnel mobile.

Réponse Bureau : Nous sommes conscients des difficultés, nous sommes en réflexion sur ces problématiques mais il faut aussi dire qu'il est très compliqué de recruter du personnel sur ce type de postes.

Habitant : Il y a une bande de jeunes qui traîne actuellement sur le quartier et qui crée un sentiment d'insécurité auprès des habitants et provoque beaucoup d'incivilités (insultes, dégradations, menaces...) sur le secteur d'Yves Farge, Jean Vilar, rue Derrien. Les enfants ont déjà été convoqués, on sait qui sont ces jeunes, mais il manque des éducateurs de rue, des activités pour eux, on ne va pas attendre un drame pour agir efficacement.

Réponse Bureau : Les ASVP se sont déplacés et sont intervenus, nous avons pris contact avec les familles, c'est maintenant du ressort de la police nationale et aussi des parents. Cela a été pris en charge par nos services. Quand il y aura la police municipale, cela pourra aussi permettre de mieux sécuriser le quartier.

Habitant : Je tenais à remercier la mairie, car les problèmes de commerces qui ouvrent tard, des chichas improvisées sur les trottoirs et des « blacks markets » ont grandement diminué depuis quelques semaines. Plutôt que de rejeter la faute sur les autres, les gens devraient se prendre tous en main, c'est un investissement de chacun d'améliorer la vie dans le quartier.

Habitant : Il serait bien d'envisager la fermeture du quai aux voitures le dimanche toute l'année, il n'y a pas de saisons pour se promener en sécurité en famille sur les bords de Marne. De plus, lors de ces dimanches où le quai est fermé, il y a des agents qui s'occupent de gérer l'entrée / sortie des riverains en voiture, il serait peut-être mieux de trouver un système de barrière comme à Saint-Maur.

Réponse Bureau : La municipalité est en pleine réflexion sur ce sujet



Habitant : Une fois les travaux à l'angle de la rue Diderot et de la rue de la Plage terminés, serait-il possible de mettre les départs du bus 201 sur la rue de la Plage et non sur le début de la rue Diderot comme actuellement car cela provoque beaucoup de bouchons, d'incivilités et de conflits.

Réponse Bureau : Nous notons la réflexion et la soumettrons aux services et à la RATP. Il faut savoir que nous avons déjà contacté la RATP concernant les soucis sur cette station (départ de la ligne 201) et au sujet des diverses nuisances provoquées (présence de plusieurs bus en même temps et des chauffeurs laissant tourner leurs moteurs à l'arrêt). Le départ du bus 201 sera rattaché à a future gare du Grand Paris, Champigny centre.

Habitant : Nous avons la chance d'avoir des Bords de Marne avec une faune abondante et magnifique. J'ai entendu dire qu'il ne fallait pas nourrir les canards, chose que j'ignorais mais qui est pourtant agréable à faire avec ses petits-enfants. Ne serait-il pas possible de mettre des panneaux indicatifs et explicatifs pour indiquer ce genre de choses ?

Réponse Bureau : Nous allons noter votre idée et y réfléchir avec le bureau du conseil de quartier et les services.

Habitant : Au lac Daumesnil il y a ce genre de panneaux, qui peuvent servir d'exemple.

7. EN CONCLUSION

Monsieur PICOT et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et propositions lors de ce conseil de quartier. Le Powerpoint de cette réunion est disponible sur le site « Je participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Monsieur PICOT rappelle que si les participants souhaitent intégrer un groupe de travail et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignement distribuées ou en envoyant un mail à : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place pour concrétiser les sujets présentés.